

Message de Sorbonne-Université aux doctorants finissant leur thèse cette année ainsi qu'auprès des post-doctorants dont le contrat se termine cette année ou l'année prochaine dans une unité INSERM.

Cette communication vise à les inciter à déposer une candidature pour une bourse individuelle ([Postdoctoral Fellowships 2023 - PF 2023](#)) afin de financer un post-doctorat d'une durée de 12 à 36 mois en Europe ou à l'international dans le cadre du programme Actions Marie Skłodowska-Curie de la Commission européenne.

L'**appel d'offres 2023** sera **ouvert jusqu'au 13 septembre 2023 (17h00, heure de Bruxelles)**. Il s'agit du troisième appel dans le cadre d'Horizon Europe avec un budget de **260,47 millions d'euros**.

Il existe 2 types de bourses individuelles :

European Postdoctoral Fellowships	Global Postdoctoral Fellowships
<i>Durée de l'action</i>	
12 à 24 mois dans un Etat membre ou un Pays associé d'Horizon Europe	<u>Phase aller</u> : 12 à 24 mois dans un Pays tiers <u>Phase retour</u> : 12 mois obligatoires dans un Etat membre ou un Pays associé
<i>Nationalité</i>	
Aucun critère	Natif ou résident longue durée d'un Etat membre ou d'un Pays associé à <u>Résident longue durée</u> : résidence d'au moins 5 ans consécutifs au sein d'un Etat membre ou d'un Pays associé
<i>Règle de mobilité</i>	
Ne pas avoir résidé et/ou mené une activité principale dans le pays de l'institution hôte plus de 12 mois au cours des trois dernières années qui précèdent la date de clôture de l'appel d'offres	Ne pas avoir résidé et/ou mené une activité principale dans le pays tiers où se déroule la <u>phase aller</u> plus de 12 mois au cours des trois dernières années qui précèdent la date de clôture de l'appel d'offres
<i>Expérience dans la recherche</i>	
Maximum 8 ans d'expérience dans la recherche à plein temps à compter de la date d'obtention du diplôme qui permet d'entreprendre une thèse. Cette limite peut être étendue pour les raisons suivantes : <ul style="list-style-type: none"> · congé de maternité (18 mois par enfant né après l'obtention du diplôme de doctorat ou la durée exacte du congé pris s'il était plus long) ; · congé de paternité (durée exacte du congé pris par enfant né après l'obtention du diplôme de doctorat) ; · période de recherche dans un pays tiers (uniquement pour les natifs et les résidents longue durée d'un Etat membre ou Pays associé qui souhaiteraient réintégrer l'Europe) ; · service militaire ; · temps passé en dehors de la recherche ; · arrêt de travail pour longue maladie (> 30 jours) 	

Les chercheurs souhaitant déposer une candidature pour une European Postdoctoral Fellowships ne rencontreront aucune difficulté à le faire.

En revanche, il convient de rester en alerte sur les chercheurs qui souhaiteraient déposer une candidature avec l'Inserm pour une Global Postdoctoral Fellowship.

Si jamais la durée du projet AMSC additionnée à la situation actuelle d'un candidat l'emmenait au-delà des 6 ans de contrat à l'Inserm, il conviendra de se rapprocher du Siège pour que l'on puisse étudier la candidature.

Par ailleurs, le PCN AMSC organise notamment deux événements dans le cadre de l'ouverture de cet appel :

- **Matinée d'information Postdoctoral Fellowships 2023** : jeudi 11 mai, de 10h00 à 12h00
- **Conseils d'écriture** : mardi 06 juin, de 14h00 à 15h30 (version française) | vendredi 09 juin, de 08h30 à 10h00 ou de 16h00 à 17h30 (version anglaise)

Pour toutes questions, vous pouvez contacter Morgane BUREAU : morgane.bureau@inserm.fr.